

Dictionnaire abrégé du bestiaire de la symbolique dans la gendarmerie

Sébastien Horner

Garde

Département symbolique du Service historique de la Défense.



ABEILLE: Cet insecte industriel à l'organisation sociale très poussée est bien sûr une métaphore classique des modes de structuration de toute communauté humaine, voire un modèle politique vers lequel tendre sous les régimes monarchiques. L'abeille apparaît dans deux

occurrences avec des significations différentes: dans le 4 du parti héraldique de l'écu de tradition de la légion de gendarmerie de l'océan indien de 1960, qui reprend les armoiries territoriales de l'île de la Réunion, figure un *semis d'abeilles d'or* rappelant la période impériale d'une colonie qui portait alors le nom d'« île Bonaparte ».

Il existe une autre occurrence d'abeille d'or, décorrélée de toute référence à l'Empire, dans l'écu de tradition de 2009 de l'Établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale (ECASGN). Les abeilles figurent, par analogie, les missions administratives et logistiques.



AIGLE: Cet oiseau de proie, dont l'analyse héraldique mériterait à elle seule un ouvrage, est logiquement très bien représenté dans les insignes de la gendarmerie, notamment pour

ceux inspirés des armoiries provinciales et municipales. C'est le cas de la Région de gendarmerie (RG) PACA avec son *parti* constitué des armes de Nice et de la Provence. Jusqu'en 1966, l'ancien écu de la 7^e légion bis de gendarmerie départementale (Franche-Comté) arbore lui aussi les armoiries municipales de Besançon, avant de voir son aigle remplacé par un lion d'or. Par ailleurs, l'aigle bicéphale de l'Empire des Habsbourg constitue le meuble principal sur les trois types successifs de l'insigne de tradition de la légion de gendarmerie d'Autriche (1945-1955).

En France, l'aigle reste attaché à l'épopée napoléonienne, souvent perçue comme un âge d'or dans la gendarmerie. Dans les années 1940, les insignes des régiments de la Garde se réclament de cet héritage. Dans les écoles de l'Arme, les élèves privilégient aussi ce rapace pour symboliser leur promotion.

Au-delà de l'histoire, ce choix récurrent s'explique par les qualités attribuées à l'animal: oiseau puissant et vélocité qui fond sur sa proie par surprise et l'emporte dans ses serres. Très prisé des unités parachutistes, il figure dans l'écu de tradition du Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN) et dans la rondache brodée des Pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG). L'oiseau enserme ici une grenade argentée de la gendarmerie départementale afin de marquer la surveillance continue et répressive du territoire.





CAGOU : Cet échassier emblématique du « Caillou » figure sur l'écu de tradition du COMGEND de Nouvelle-Calédonie aux côtés d'éléments matériels de la culture mélanésienne (tapa, pirogue à balancier et sculptures en bois). En corollaire, il constitue également le *chef* dans l'insigne de la 262^e promotion d'EG de l'école de Montluçon qui rend hommage

au maréchal des logis-chef Jean Zawadzki, de l'EGM 2/5, tué lors de l'attaque de la brigade de Fayaoué (île d'Ouvéa) par des indépendantistes kanaks en avril 1988.

Dans la même démarche iconographique courante consistant à associer faune locale et symbolique militaire, l'insigne du COMGEND de La Réunion comprend un **PHAETON** de candide (aussi dénommé paille-en-queue en langue vernaculaire), emblématique de l'île et qui vole au milieu d'une composition paysagère (volcan, ciel et mer).



CHAUVE-SOURIS : Ce mammifère volant, dont l'image est ambivalente selon les cultures et les époques, présente pour caractéristiques une activité nocturne et un habitat souvent cavernicole.

Alors que les armées associent cet animal à l'action discrète de nuit du commando, la gendarmerie nationale l'a retenu pour évoquer la maîtrise de l'espace souterrain par son personnel (secours aux personnes, enquêtes administratives et judiciaires, protection de l'environnement, etc.). La chauve-souris figure, avec un dessin moderne fort peu héraldique, dans l'insigne métallique émaillé de technicité des spéléologues : dans un premier temps, ce brevet est concomitamment décliné sous la forme de deux rondaches brodées locales pour chaque groupe spécialisé en gendarmerie dans la spéléologie à l'époque (avec, pour les distinguer, l'ajout de l'écu de tradition de leur légion de gendarmerie respective). Ensuite, par souci de cohérence réglementaire et de rationalisation de l'affichage symbolique, ces deux écussons sont fondus sous la forme d'une unique rondache générique destinée à identifier l'ensemble des groupes d'enquêteurs en milieu souterrain sur le territoire national.



CHEVAL : La gendarmerie nourrit un lien étroit avec cet animal utilisé dès l'origine de la maréchaussée jusqu'en 1938 pour la gendarmerie départementale. Pourtant, cette histoire commune a

laissé peu de traces dans les insignes de l'Arme. On remarque tout au plus quelques objets liés à l'équitation, comme un fer à cheval ou des molettes d'éperon, dans des insignes de promotion d'élèves à Rochefort. Au final, la représentation héraldique du cheval n'apparaît que dans deux insignes de promotions : celui de la 415^e promotion de l'école de Chaumont en référence au *cheval effrayé d'argent* de Lusigny-sur-Barse, ville de naissance du parrain, et celui de la 62^e promotion d'EG de Châteaulin en hommage au garde républicain Marcel Flandre tué lors des émeutes du 6 février 1934 à Paris.

À la Garde républicaine, dernière unité montée de l'armée française, le cheval est représenté depuis 2011 dans la série de quatre écussons de qualification équestre (de cavalier à maître de manège). Il convient de distinguer le n° 046 des trois autres, puisque celui-ci est destiné spécifiquement aux gendarmes départementaux (réservistes ou d'active) affectés dans des unités montées (permanentes ou de circonstances) : celui-ci est reconnaissable à la grenade argentée, tandis que les gardes portent eux une grenade dorée, comme sur leurs tuniques. La gradation entre les écussons GNS 047 (cavalier du « rang ») à GNS 049 (maître de manège) est marquée par une déclinaison de la tête de cheval en métal bronze, argent ou or. L'appartenance à la gendarmerie est rappelée par l'inscription en bordure, par la grenade ainsi que par les couleurs traditionnelles bleu/noir de l'institution. La spécificité du service équestre est quant à elle présente par la tête de cheval stylisée (dont on peut remarquer qu'elle est du coup orientée vers l'avant puisque cette rondache se porte sur la manche droite de la tenue), par les deux molettes d'éperon et elle est soulignée par l'inscription « unités de cavalerie ».

À noter que la déclinaison fantastique du cheval, la **LICORNE**, n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus : afin de rendre hommage à leur parrain, le garde André Baudry, les EG ont fait figurer l'insigne de tradition du 208^e régiment d'infanterie dans lequel ce militaire a combattu et est tombé au champ d'honneur, au cours de la campagne de France en mai 1940.



CHIEN: Le premier insigne cynophile propre à la gendarmerie date de 1967. Il est associé au chenil central de Gramat: un

champ *parti d'azur* (remarquons ici qu'il est plus clair qu'habituellement dans le corpus symbolique) *et de sable* ainsi qu'une grenade argentée y évoquent traditionnellement l'institution. Sa singularité visuelle réside dans le choix d'associer intimement la flamme de la grenade, ici *au naturel*, au chien qui la broche: le message symbolique est de montrer que le dressage de l'animal fait disparaître sa peur innée du feu, matérialisé ici par la couleur rouge du panache! De cet écu sont ensuite dérivés les écussons plastifiés puis les rondaches brodées postérieures qui sont portées sur les tenues d'intervention spécifiques par les maîtres de chien aux cours des décennies suivantes.

Une tête de chien berger allemand très réaliste apparaît bien sûr également sur la série de cinq brevets métalliques délivrés par le CNICG afin de symboliser de manière parlante la spécialisation et le degré de maîtrise canine de ces personnels (la taille du brevet, le métal de la tête du chien et l'émail de la bordure permettant de distinguer et hiérarchiser les différents niveaux techniques en matière de cynologie).

Enfin mentionnons l'insigne de la 301^e promotion d'EG de l'école de Montluçon qui présente un double hommage émouvant au gendarme Jacky Namèche, tué en service commandé en Afrique du Nord en 1959, ainsi qu'à sa chienne Samba, qui y figure sur la lame du glaive de la Loi sous la forme d'une tête dorée de berger allemand.

Enfin une déclinaison mythologique du chien, **CERBÈRE**, figure dans la rondache brodée de la Gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires (GSAN): cette féroce et impitoyable créature à trois têtes, chargée de la garde du monde souterrain d'Hadès/Pluton durant l'Antiquité gréco-romaine, symbolise ici le « contrôle gouvernemental » sur les Enfers qui caractérisent en quelque sorte le feu atomique.

Remarquons que parmi les autres animaux de la famille des canidés, le **LOUP** ne se rencontre qu'exceptionnellement dans les insignes de la

gendarmerie. Une tête de loup noir figure *dans le 1 du coupé* supérieur de l'écu de la région Languedoc-Roussillon (il y symbolise plus particulièrement le Gévaudan et sa fameuse *Bête* qui terrorisa la région entre 1764 et 1767) ainsi que dans de rares insignes de promotion, en tant qu'animal totémique de la compagnie d'instruction. Le loup est en effet traditionnellement chargé d'une symbolique négative et inquiétante de sauvagerie et voracité qui se prête peu à une image positive institutionnelle sur des insignes et écussons. Quant au **RENARD**, on ne note sa présence que dans l'insigne de la 8^e promotion de l'école de gendarmerie de Dijon « maréchal des logis-chef Sautereau » où un fennec rappelle de manière originale l'affectation du parrain dans la 10^e ter LGD et sa mort en service commandé dans le Constantinois en 1960.



CHOUETTE: Cet oiseau, associé à la déesse Athéna, symbolise la réflexion qui domine les ténèbres. Toutefois, dans les armées, cet animal de proie nocturne est plutôt lié au milieu du renseignement en raison de sa faculté à percevoir les signaux faibles.

La filière du renseignement et de l'anticipation opérationnelle s'est vue doter récemment d'un écusson rond afin de marquer la reconnaissance des qualifications de ses personnels (analystes et cadres) et permettre une meilleure identification des unités spécialisées dans ce domaine. Cette rondache arbore donc une chouette de couleur « bleu gendarme » à l'esthétique moderne; elle rejoint dans le corpus de la symbolique militaire l'écusson plus ancien du centre national de formation au renseignement opérationnel (CNFRO de Rosny-sous-Bois) à la représentation plus naturaliste.

Remarquons enfin la présence de la chouette dans la rondache des Centres d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG): par opposition aux écussons supra, celle-ci est figurée ici en vol, fondant sur sa proie, afin de rappeler également les missions de coordination nocturne à distance de l'intervention des unités de terrain (brigades et PSIG).



CIGOGNE: Cet oiseau lié à l'Alsace a inspiré l'un des premiers insignes de l'Arme. En 1938 le colonel Vohl, commandant de la 4^e légion de garde républicaine mobile (GRM) de Nancy-Strasbourg, crée de sa propre initiative un insigne métallique en forme d'écu reprenant en particulier

la croix de Lorraine et la cigogne pour symboliser les lieux de garnison de ses pelotons mobiles. Si l'échassier disparaît dès 1949 de l'insigne de la légion alsacienne, cet oiseau migrateur apparaît en vol *posée en bande* sur l'écu de tradition du détachement prévôtal du Maroc, porté de 1956 à 1959 après la fin du protectorat français. De même, la 117^e promotion de l'EONG « chef d'escadron Daucourt », a choisi la cigogne en hommage au combat livré en janvier par cet officier à Kilstett pour défendre Strasbourg.



DAUPHIN: Ce mammifère marin symbolise traditionnellement, par homonymie, la province royale du Dauphiné et c'est tout naturellement qu'il figure dans le premier écu de tradition de la 8^e ter de gendarmerie (Grenoble) créé en 1949. Lors de la création du commandement de circonscription régionale de gendarmerie (CCRG) de Rhône-Alpes en 1968,

conformément à la pratique traditionnelle de la symbolique de la gendarmerie basée sur l'héraldique provinciale et municipale, les insignes de la 8^e LGD (Lyon), de la 8^e ter LGD (Grenoble) et de la 5^e LGM sont fusionnés (Lyon et Savoie) à l'occasion de la réorganisation territoriale de l'ensemble de l'institution à l'échelle nationale : l'écu de tradition de la nouvelle formation administrative arbore donc encore aujourd'hui dans le *1 du parti* héraldique un *dauphin d'azur barbé, oreillé et peauté de gueules*.



ÉLÉPHANT: La présence de ce pachyderme dans la symbolique gendarmique est presque exclusivement liée au souvenir de la guerre d'Indochine. Il est particulièrement représenté dans les

insignes de promotion d'élèves gendarmes en

hommage à leur parrain ayant servi durant ce conflit. Certaines d'entre elles, comme la 20^e promotion d'EG de l'école de Libourne, choisissent de figurer l'Ordre du Million d'Éléphants et du Parasol blanc, décoration civile et militaire spécifiquement laotienne, qui a été portée par leur parrain, l'adjudant-chef Maurel.

On remarque également une belle *demi-rencontre d'éléphant d'argent* dans l'insigne de la 39^e promotion de l'école de gendarmerie de Châteaulin « major Birault », afin de rappeler la mort au combat en Afrique de ce gradé de gendarmerie mobile, tué en défendant une emprise diplomatique à Brazzaville en 1999.

Dans les comptoirs français de l'Inde, comme à Pondichéry, l'insigne de la force publique locale, encadrée par des gendarmes, arbore aussi un bel *éléphant sommé d'une grenade*. En Afrique, des défenses d'éléphant sont visibles sur l'insigne de poitrine du corps des gardes cercle de Côte d'Ivoire ou l'insigne de coiffure de la garde républicaine de ce même pays. Après l'indépendance, la gendarmerie nationale ivoirienne conserve l'éléphant pour ses insignes.



ÉPERVIER: S'inspirant de l'*épervier essorant d'argent* dit « *sicut* », figurant sur l'insigne de poitrine des fusiliers commandos de l'air, le gendarme Jean Flipo conçoit un insigne de béret lors de son stage de formation commando à

la base de Blida en 1959. Il est adopté lors de la constitution des commandos de chasse de la gendarmerie.

La décision du port d'un béret bicolore bleu et noir orné de cet insigne (et de la tenue de combat camouflée) est une innovation historique en matière d'uniformes de la gendarmerie, puisque cette coiffe est préférée au traditionnel képi : il s'agit alors, d'après les mots du commandant du groupe des commandos de chasse, d'inculquer à ses hommes « la valeur militaire du para, en gardant la valeur morale du gendarme ».

Un insigne de poitrine est créé plus tardivement ; son port étant réservé semble-t-il aux seuls officiers et sous-officiers des commandos. L'épervier y est broché sur un plateau émaillé aux couleurs traditionnelles de la gendarmerie.

Après la dissolution des commandos de chasse en avril 1962, leur souvenir demeure vivace dans la gendarmerie à travers les promotions d'élèves. Ainsi, la 85^e promotion de l'EOGN « Capitaine Prud'homme » évoque les commandos de chasse avec cet épervier emblématique. Il existe également une demi-douzaine d'insignes de promotion d'élèves gendarmes rendant hommage à des sous-officiers : parmi ceux-ci on peut remarquer que l'épervier est là aussi omniprésent mais qu'il en existe des variantes mineures quant à leur esthétique.



GRUE : Cet oiseau échassier migrateur occupe une place singulière dans l'héraldique puisqu'il y est traditionnellement associé à sa *vigilance*. La grue est figurée reposant sur une patte et tenant une petite pierre de l'autre (appelée « vigilance » dans la langue du blason). Si l'animal s'endort, la patte

retombe sous le poids de la pierre et cela nécessite donc attention et éveil. Les « armoiries de la garde républicaine » (qui n'ont qu'un caractère officieux et qu'il convient de ne pas confondre avec son écu de tradition) reprennent ce symbole dans le 1 de l'écartelé afin de marquer une référence historique à l'Ancien Régime et une filiation missionnelle avec le guet royal de Paris. Celles-ci ont un temps été choisies pour figurer sur le fanion de l'escorte motocycliste présidentielle.



HERMINE : L'*hermine*, comme le *vair*, est dans le langage héraldique une *fourrure* représentant d'une manière stylisée des mouchetures de sable (i.e. noires) semées sur un champ d'argent. L'écu de tradition de la RG Bretagne, repris des armoiries de l'ancienne province éponyme, se blasonne ainsi tout simplement : *D'hermine plain*. Naturellement on remarque donc une ou plusieurs hermines héral-

diques dans la plupart des insignes de promotion de l'école de Châteaulin afin d'en rappeler l'implantation finistérienne et la fréquente origine bretonne de ses parrains. Cependant, la 37^e promotion de l'école de Châteaulin « gen-

darme Curot » a décidé de représenter l'hermine zoologique.

En 1939, la 11^e légion de gendarmerie choisit ce mustélidé pour son premier insigne de tradition. Au-dessus de la *bande d'hermine* héraldique figure ici une petite hermine dorée (faune) au milieu d'herbes folles. Cela fait référence à une légende locale rapportant qu'un animal pourchassé par une meute de chiens de chasse préféra mourir plutôt que de souiller sa fourrure immaculée en plongeant dans un marais pour se sauver. Selon Alain Picard, cette légende bretonne a inspiré la devise d'Anne de Bretagne au XV^e siècle.



HIPPOCAMPE : Cet emblème de Mayotte, dont la forme de l'île rappelle l'animal, figure depuis 2007 sur l'écu de tradition du COMGEND de Mayotte. Ce « cheval de mer » est également très présent dans le lagon local. À noter que dans ce même écu y figure également la seule occurrence de **TORTUE** marine, qui s'explique là aussi par la volonté

d'évocation de la faune locale et constitue ainsi une double singularité.

D'une manière générale, on remarque peu de **POISSONS** dans le corpus des insignes de la gendarmerie : il existe quelques rares exemples dans des insignes de promotion, en lien avec les armoiries locales, afin de situer et commémorer le parcours ou la mort d'un parrain. Les *armoiries parlantes* de Bar-sur-Aube, reprises dans l'insigne de la 487^e promotion d'EG de l'école de Chaumont, comprennent un **BAR** et rappellent ainsi par l'héraldique que le gendarme départemental Édouard Blaise y servait avant sa mort au combat au cours de la campagne de France de 1940. Un **REQUIN** d'argent figure enfin dans l'insigne de la 456^e promotion d'EG de l'école de Chaumont « gendarme Silvestre » afin de rendre hommage au parrain, tué en service commandé en Guyane en 1961 : ce prédateur y symbolise à la fois la faune marine locale ainsi que cette compagnie d'instruction, dont il est l'animal totémique, choisi pour la crainte généralisée qu'il inspire aux hommes.





ment héraldique, entre cet animal et le lion : dans le séculaire langage du blason, la figure naturelle appelée léopard ne ressemble en effet en rien visuellement au félin de la zoologie mais il présente plutôt toutes les apparences d'un lion. Cependant, si la tête du lion est toujours représentée de profil pour un animal *rampant* ou *passant* (i.e. positionné « debout » ou « marchant » en langage courant), celle du léopard (impérativement *passant*) est quant à elle dessinée de face, montrant ses deux yeux et oreilles : cette différence entre lion et léopard se remarque ainsi dans les écus de tradition du Nord-Pas-de-Calais et d'Aquitaine.

Le léopard occupe une place importante dans la symbolique militaire de la gendarmerie, situation singulière dans le corpus général des insignes des armées : il est présenté comme un « animal fort qui agit en souplesse et avec rapidité » et il a la faculté de ne pas se faire repérer, à l'instar des modalités d'action opératives des équipes légères d'intervention (ELI) de l'époque ou PI aujourd'hui. Le centre national d'entraînement des forces de la gendarmerie de Saint-Astier s'est vu doter d'un écu de tradition propre en 1999 comprenant un saisissant léopard figuré de face, tapi et prêt à bondir sur sa proie ; cet écu a ensuite été repris sous forme d'une rondache brodée lors du processus d'uniformisation de la symbolique des écoles impulsé par le CNEFG en 2011-2014. On peut remarquer que si la description héraldique de l'écu mentionne bien un *léopard de bronze allumé de sinople, armé d'émail blanc à senestre et lampassé de gueules*, celui-ci diffère néanmoins quelque peu, par son absence de fourrure tachetée, de la zoologie et des représentations habituelles dans les insignes de l'armée de Terre.

Concomitamment à la création de cet écu, le CNEFG a demandé à créer une série de brevets métalliques spécifiques liés au domaine de l'intervention professionnelle, avec une déclinaison en quatre niveaux techniques ; ce lien symbolique fort entre ces brevets et le CNEFG s'explique bien sûr par la formation nationale des stagiaires aux techniques d'intervention et de franchisse-

LÉOPARD :

Il convient tout d'abord de traiter de la distinction, qui est une problématique pure-

ment à Saint-Astier depuis 1984. Dans ce brevet, le léopard est présenté bondissant et attaquant un **SERPENT** (voir la notice infra), présenté comme symbolisant le mal. Remarquons ici également que le *sautoir* constitué d'une masse d'arme et d'une épée préfigure alors la création à venir d'une série de brevets métalliques marquant le cursus de formation des sous-officiers, impulsée par la DGGN auprès du SHGN.



LION : Cette figure animale, qualifiée par Michel Pastoureau de *roi du blason*, se rencontre très fréquemment dans l'héraldique médiévale et moderne, notamment dans les armoiries municipales et provinciales ; c'est pourquoi plusieurs écus de tradition arborent un lion comme les RG de Midi-Pyrénées,

du Nord-Pas-de-Calais, de Franche-Comté etc. Il s'agit là d'une illustration de plus du caractère singulier de la symbolique de la gendarmerie, qualifiée en 2011 de « dernier bastion d'une héraldique d'État » dans un blog spécialisé.

Le lion a été choisi comme motif propre à la subdivision d'arme de la gendarmerie mobile lors de la création des brevets métalliques sanctionnant l'obtention du diplôme d'arme : sur la bombe de la *grenade* est chargée ici d'une *rencontre de lion*. Cette tête de lion, qui symbolise les valeurs militaires et la force d'âme, est présente traditionnellement sur de nombreux effets d'uniforme, matériels et armements de la gendarmerie (banderole de giberne sous la Troisième République, casque de gendarmerie modèle 1912, etc.), en lien avec l'iconographie royale et religieuse du Moyen-Âge. Le lion véhicule symboliquement l'image d'un animal fort et courageux : les mâles, reconnaissables bien sûr à leur crinière, assurent avant tout la défense du territoire.

Cette interprétation symbolique du lion trouve également un écho dans l'insigne de la 388^e promotion de l'école de Chaumont a choisi d'évoquer métaphoriquement la



mort de son parrain, le major Decamps, par le combat d'un *lion de sable armé et lampassé de gueules* contre un *cobra de sinople*. Ce militaire – qui servait à la 9^e LGM de Lille dont le lion des Flandres figure sur l'écu de tradition – a été tué en défendant un bâtiment de l'ambassade de France à Alger contre une attaque de terroristes islamistes en 1994.

Remarquons que si le lion peut figurer dans certains insignes de promotion d'EG comme souvenir de l'animal totémique de la compagnie d'instruction, celui-ci n'apparaît jamais comme un rappel symbolique d'une localisation africaine du sacrifice ultime d'un parrain. A contrario, le **TIGRE** est quant à lui parfois employé dans ce type d'insigne pour symboliser l'Indochine française de manière originale comme dans celui de la 313^e promotion d'EG de l'école de Montluçon « garde Bernaud ».



MANGOUSTE: Ce petit animal carnassier, mangeur de serpents, n'est présent que dans un insigne de tradition de la gendarmerie: il s'agit de l'écu de la légion de gendarmerie des Antilles – Guyane où une *mangouste d'or* symbolise spécifiquement l'île de la Guadeloupe dans le premier quartier de l'*écartelé*. Cet animal a été

introduit au XIX^e siècle dans les Antilles par l'homme afin de lutter contre la présence endémique de serpents venimeux. Le dossier d'homologation ne révèle malheureusement pas d'intention ni analogies symboliques particulières dans le choix de cet animal.

OIE: Dans l'histoire, les oies sont associées au fameux épisode du capitol romain au cours duquel une attaque gauloise a été déjouée grâce à leurs cris. Dans la gendarmerie, cet animal n'a guère inspiré que la 224^e promotion d'EG de l'école Montluçon « maréchal des logischef SAJAS », dont le parrain avait été tué au Cameroun en 1959.



OURS: Ce mammifère plantigrade, considéré avant le XIII^e siècle comme le « roi des animaux » dans l'imaginaire européen avant d'être supplanté par le lion (en particulier en héraldique), est étonnamment

peu présent dans la symbolique militaire de la gendarmerie. Parmi tous les insignes de tradition existants, on trouve uniquement un écu *d'argent chargé d'un ours de sable armé et lampassé de gueules* pour le détachement de gendarmerie de Berlin, actif jusque dans les années 1990, qui reprend les armes de la ville existant depuis le Moyen-Âge.

L'ours est dans la mythologie celtique le symbole de la classe combattante, paré de vertus guerrières (puissance, bravoure), et il est à ce titre parfois choisi comme animal totémique par certaines compagnies d'instruction en école de gendarmerie: on remarque ainsi une *rencontre d'ours* dans l'insigne de la 79^e promotion d'EG de l'école de Châteaulin « major Vincent ».



SALAMANDRE: La salamandre était l'emblème personnel du roi François I^{er} dans une volonté politique d'afficher le pouvoir magique du monarque sur le feu, donc sur les hommes et sur le monde.

Dans l'imaginaire médiéval, la salamandre était un amphibien légendaire qui était réputé vivre dans le feu: c'est pourquoi sa représentation héraldique est toujours au milieu d'un brasier et la devise royale *J'y vis et je l'éteins* y fait symboliquement référence. Comme il existe de nombreuses sculptures de cet animal fantastique au château de Fontainebleau, rebâti par François I^{er} dans un style très influencé par la Renaissance italienne, ainsi que dans les armoiries municipales elles-mêmes, l'écu de tradition de l'école de gendarmerie de Fontainebleau arbore naturellement une *salamandre couronnée vomissant une flamme, le tout d'or*. Après l'abandon de cet insigne par le CEGN et son déclassement (*circa* 2014), le centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR), situé dans cette école, intègre cette même salamandre dans le petit écu de la rondache brodée motocycliste afin d'en rappeler l'implantation bellifontaine.

La salamandre apparaît également plusieurs fois dans le corpus des insignes de promotion d'EG: ici elle figure *au naturel* c'est-à-dire dans une représentation réaliste se voulant plus proche de l'animal zoologique. On la remarque notamment dans la plupart des insignes de la 3^e compagnie d'instruction de l'école de Montluçon, dont elle est l'animal totémique: il s'agit d'un rare exemple – sinon le seul – d'une continuité sym-

bolique sur la longue durée entre les promotions successives d'une même compagnie.



SANGLIER : Il n'existe qu'une occurrence de ce mammifère forestier, réputé pour ses qualités d'opiniâtreté et de résistance, dans le corpus symbolique de la gendarmerie ; celle-ci tire son origine de l'héraldique territoriale avec une référence au blason du département des Ardennes dans l'insigne de la 486^e promotion d'EG de l'école de Chaumont

« gendarme Louge », en hommage à ce militaire servant dans cette compagnie de GD et mort pour la France au maquis lors des combats de la Libération à l'été 1944.



SERPENT : Ce reptile rampant incarne traditionnellement le Mal dans l'imaginaire occidental depuis le serpent tentateur (appelé en hébreu נָחָשׁ ou Nahash) du péché originel de la Genèse, qui entraîne l'expulsion du jardin d'Éden et la chute d'Adam et Ève. Ce rôle maléfique se retrouve dans l'insigne de la 388^e promotion d'EG de l'école de Chaumont et dans la série de brevets métalliques d'intervention professionnelle étudiés *supra*, où figurent une lutte symbolique entre deux figures animalières du Bien (lion, léopard) et du Mal, de l'ennemi qu'il faut vaincre.

d'EG de l'école de Chaumont et dans la série de brevets métalliques d'intervention professionnelle étudiés *supra*, où figurent une lutte symbolique entre deux figures animalières du Bien (lion, léopard) et du Mal, de l'ennemi qu'il faut vaincre.

Le serpent peut aussi rappeler plus concrètement la faune locale des territoires ultramarins. Ainsi l'insigne de la 477^e promotion d'EG de l'école de Chaumont « major Klein » fait figurer un menaçant *serpent de sinople, armé d'argent et langué de gueules*, enserrant une grenade argentée de la gendarmerie départementale, pour évoquer la jungle amazonienne, cadre de l'assassinat sordide par balles du parrain au cours d'une mission de police judiciaire en 1998. De même l'Indochine française, et plus particulièrement le royaume khmer, est-elle symbolisée par sept têtes de **NÂGA** dans l'insigne de la 402^e promotion d'EG de l'école de Chaumont « garde Chaignot » car il s'agit d'un thème iconographique de l'art local.

Dans le corpus des écus de tradition, le serpent occupe une place singulière avec sa présence initialement dans l'écu émaillé amovible de la légion de gendarmerie des Antilles-Guyane où il symbolise spécifiquement la Martinique au 2^e de l'écartelé héraldique. Cette figure animale fait référence originellement à la présence endémique du trigonocéphale venimeux dans la faune de cette île des Antilles. Lors de la réorganisation en 1999 de cette légion et de sa séparation en trois commandements de la gendarmerie (COMGEND) distincts, le choix d'un nouvel écu de tradition s'est porté sur la reprise du pavillon d'azur à croix blanche aux quatre serpents de la marine marchande locale du XVIII^e siècle, chargé en son centre de la grenade argentée de la gendarmerie départementale.



TAUREAU : La seule occurrence connue d'un bovidé dans le corpus se rencontre dans l'insigne de la 431^e promotion d'EG de l'école de Chaumont « gendarme Boyer », qui rend hommage à un militaire de la gendarmerie d'Espagne tombé au champ d'honneur

au combat de Salas en janvier 1812. Afin d'éviter une confusion entre les armoiries d'Aragon et celles du Roussillon, toutes deux composées d'*or et de pals de gueules*, les EG ont placé un taureau noir de corrida chargeant avec ses cornes ; de plus l'animal y est décrit dans le rapport de demande du sous-officier de tradition de la 2^e compagnie d'instruction comme paré des qualités de puissance et de courage, rappelant ainsi les vertus militaires du gendarme Boyer, combattant avec son détachement jusqu'à l'épuisement de ses munitions contre les guérilleros espagnols.